

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 16 novembre 2020

Date de l'annonce publique : 06/11/2020

Date de la convocation des conseillers : 06/11/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Procurations	Néant.
Absences	PESCH-DONDELINGER, échevine (excusée).
Référence	CC.2020-11-16 - 9.0
Point de l'ordre du jour	9.0
Objet	Allocation d'un subside extraordinaire.

### Le conseil communal,

Vu la demande de subside relevée ci-après, présentée à l'administration communale :

Association	Motif
Solidaresch Hëllef Réiserbann	Projets de développement et de sensibilisation

Vu la proposition du collège échevinal d'allouer un subside de 5.000 € à cette association ;

Considérant que les deux projets dans lesquels s'est engagée l'association dans le cadre du partenariat avec la communauté Kolla sont :

- le projet de développement commencé en 2018, intitulé « développement des capacités d'accueil de la communauté Tinkunaku en vue d'une offre d'éco-tourisme » ;
- le projet de sensibilisation, intitulé « Identité, Environnement, Mémoire des Kollas de la Finca San Andres » ;

Considérant que le conseil communal admet le motif de l'association susmentionnée pour l'obtention d'un subside ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'allouer le subside extraordinaire suivant :

Bénéficiaire	Montant en €	Imputation budgétaire	Exercice
Solidaresch Hëllef Réiserbann	5.000,00	3/191/648110/99002	2020

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 3 décembre 2020

Le bourgmestre,

Le secrétaire,